



TROPHEE D'ILE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES REGLEMENT 2014

Article 1 – Organisation

L'organisation du Trophée Régional sera attribuée, chaque année par la Commission des Jeunes, à un ou plusieurs clubs ou un département (CDC) qui en aura fait la demande par écrit auprès de cette Commission.

L'organisateur devra respecter le cahier des charges prévu.

Article 2 – Participants

Equipes de sélection départementale

Garçons : 5 pupilles, 5 benjamins, 5 minimes

Filles : toutes les filles à partir des pupilles

Tous les concurrents sélectionnés dans les quotas départementaux devront obligatoirement participer ou s'abstenir de courir dans toutes disciplines la veille, le jour ou le lendemain de cette épreuve.

Article 3 – Equipes sélectionnées

Les équipes sélectionnées seront désignées d'après le classement individuel des Trophées Départementaux organisés dans chaque département, ou le cas échéant, par une sélection départementale à l'initiative des responsables départementaux. Tous les départements pourront participer, le classement issu de cette compétition étant individuel et ne donnant pas lieu à un classement par équipes.

Article 4 – Epreuves

Le trophée se disputera en 4 épreuves en 2 jours :

Pour l'année 2014, la Sélection d'Ile De France au Trophée de France des Jeunes Cyclistes aura un Partenaire financier et logistique de Qualité avec la générosité de l'Animateur Officiel des Ecoles de Vélo.

Hervé LEMOINE Animation
Tél. : 06 81 38 44 64



Commission des Jeunes

1^{er} jour :

1^{ère} épreuve (après-midi)

Pupilles filles, Pupilles Garçons, Benjamines, Benjamins, Minimes Filles, Minimes Garçons :

Cyclo-cross

Cyclo-cross, départ en groupe. En cas d'effectif trop important, cette épreuve pourra être courue en 2 séries et 2 finales. La composition des séries devra être équilibrée en nombre et en répartition des départements. Ordre de passage : pupilles filles, Pupilles Garçons, Benjamines, Benjamins, Minimes Filles, Minimes Garçons. Les coureurs seront placés sur la ligne de départ en raison d'un coureur de chaque département sur la première ligne, puis sur la deuxième etc.....

Durée Maximum : 10 mn pour les Benjamins et les minimes garçons et filles – 5mn pour les pupilles et les benjamines. Tout type de vélo sans corne de vache.

2^{ème} épreuve (après-midi)

Pupilles filles, Pupilles Garçons, Benjamines, Benjamins, Minimes Filles, Minimes Garçons :

Epreuve Mécanique

1) Dispositions générales :

C'est une épreuve chronométrée.

Le concurrent chronométré, devra être en tenue de vélo (sans gant, sans casque et de préférence avec des tennis) se fera assister d'un autre coureur de sa catégorie et de son département ou à défaut le commissaire proposera un autre coureur.

Les concurrents devront accomplir un geste mécanique différent en fonction des catégories sur un des deux vélos de course, en état de rouler et de freiner, apporté par l'Equipe Départementale. Le ou les vélos pourront être utilisés au choix du coureur et de son encadrement, mais uniquement 2 vélos maximum pour la totalité de l'équipe, les 2 vélos ne devront en aucun cas être modifiés durant l'épreuve, en cas de casse le 2^{ème} vélo servira de remplacement. Le ou les vélos devront être apportés avant l'épreuve aux commissaires pour stockage et mise en place pour l'épreuve.

Une fois le geste technique accompli, le coureur chronométré devra toucher un point défini à l'avance (cône, barrière, mur etc...) pour faire arrêter le chronomètre.

Le coureur vainqueur de l'épreuve sera celui ayant réalisée le meilleur temps.

Les Pupilles :

Coureur chronométré	Teneur non chronométré
Démonter la roue avant	Tenir le vélo
Prendre la roue à la main et courir au plot à 5m et revenir	Tenir le vélo
Remonter la roue avant	Tenir le vélo
Contrôler le centrage en la faisant tourner	Tenir le vélo
Contrôler le serrage en tapotant dessus	Tenir le vélo
Courir au Stop chrono.	Attendre la fin du chronométrage

Les Benjamins :

Coureur chronométré	Teneur non chronométré
Retirer la roue arrière du vélo	Tenir le vélo
Prendre la roue à la main et courir au plot à 5m et revenir	Tenir le vélo
Remonter la roue arrière	Tenir le vélo
Contrôler le centrage en la faisant tourner	Tenir le vélo
Contrôler le serrage en tapotant dessus	Tenir le vélo
Courir au Stop chrono.	Attendre la fin du chronométrage

Les Minimes :

Coureur chronométré	Teneur non chronométré
Retirer la roue arrière	Poser délicatement le vélo
Changer la chambre à air	Peut actionner la pompe
Vérifier le gonflage à 5Kg minimum	Peut actionner la pompe
Remonter la roue arrière sur le vélo	Tenir le vélo
Contrôler le centrage en la faisant tourner	Tenir le vélo
Contrôler le serrage en tapotant dessus	Tenir le vélo
Range le matériel et replis la chambre à air	Attend la fin du chronométrage
Courir au Stop chrono.	Attend la fin du chronométrage

Des pénalités en temps sont prévues si l'action mécanique n'est pas correcte et ou incomplète.

2) Matériels mis à disposition par l'équipe.

Un vélo avec roues standard de 700 (pas de roues carbonées) et avec des ergots sur la fourche avant,

Roues équipées avec pneus routes à tringles souples,

Deux chambres à air tenu avec un gros élastique (élastique à cheveux), un jeu de démonte pneu tenu par un élastique, Une pompe à vélo à pied avec manomètres.

En cas de casse du vélo (hors pneu, chambres à air, valve, démonte pneu), un 2^{ème} essai sera proposé et le 2^{ème} vélo servira.

A la fin du chrono un contrôle de la pression de gonflage sera réalisé et en cas de mauvais gonflage une pénalité en temps sera appliquée.

En cas de difficulté de démontage ou de remontage, il pourra se faire conseiller par le commissaire mais le concurrent sera classé à la dernière place.

3) Pénalités :

Ne fait pas tourner la roue : 10 secondes

Serrage de roue mal positionné ou du mauvais côté : 10 secondes

Impossibilité de remonter la roue après 5 essais obligatoire : 2 minutes

Ne range pas son matériel à l'identique de son arrivée : 30 secondes

-Chambre à air pliée et avec élastique

-Démonte pneu avec élastique

-Pompe debout sur le côté du vélo

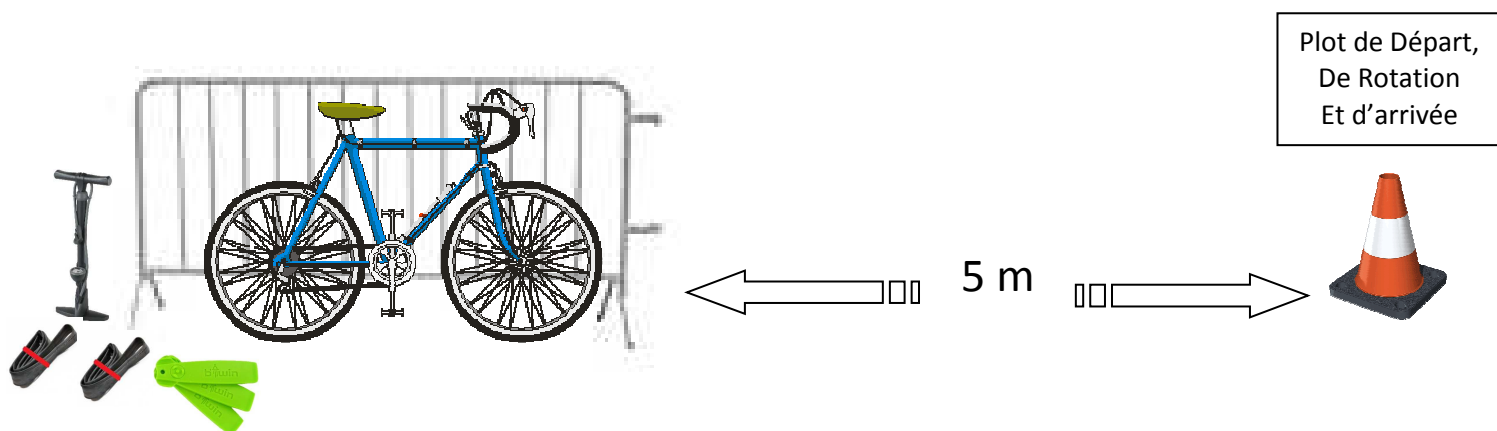
Ne fait pas le tour du plot (Pupille) : 1 minute

Mauvais gonflage – de 5Kg : 30 secondes

Impossibilité de remplacer la chambre à air : 4 minutes

Les 2 chambres à air pincées :3 minutes

Schéma poste Mécanique :



2^{ème} Jour : Matin : 3^{ème} épreuve :

Sprints

Pupilles (filles et garçons) et Benjamines : 3 sprints pour tous de 350 à 500m, séries, demi-finales, finales.

Compositions des séries de 10 coureurs maximum d'après le classement du cyclo-cross, les coureurs classés aux premières places étant têtes de séries. Les pupilles filles et les benjamines courent dans des séries distinctes. Départ tenu.

Benjamins et Minimes (filles et garçons) : 3 sprints pour tous de 350 à 500m, séries, demi-finales, finales. Composition des séries de 10 coureurs maximum d'après le classement du cyclo-cross, les coureurs classés aux premières places étant têtes de séries. Les minimes filles courent dans des séries distinctes. Départ tenu.

Pour toutes les catégories, les séries devront être équilibrées en nombre et en représentation départementale.

Après-midi : 4^{ème} épreuve :

Route

1 course par catégorie.

Distance maximum : Pupilles 8 à 10 kms, Benjamins 12 à 15 kms, Minimes filles 22 à 25 kms, Minimes garçons 26 à 30 kms. Les coureurs seront placés sur la ligne de départ dans l'ordre du classement établi après l'épreuve du matin.

Article 4 – Règlement technique

Conforme au règlement fédéral, avec en plus, les précisions suivantes :

Les concurrents pourront utiliser au plus 2 vélos différents (1 pour le cyclo-cross, 1 pour les autres épreuves), le développement étant limité pour tous les types de vélo.

La chute ou l'ennui mécanique réparable (saut de chaîne, etc., ne sera pas prétexte à recommencer.

Le braquet sera limité à 7m01 pour les minimes, à 5m60 pour les autres catégories, pour toutes les épreuves. Le blocage d'un ou des dérailleurs sera accepté. Le blocage devra être effectué avant le contrôle des développements. Les développements pourront être contrôlés avant chaque épreuve.

Les roues à bâtons, lenticulaires et spinergy sont interdites pour toutes les catégories.

Pour la route, le changement de roue ou de vélo sera autorisé sur avis des commissaires.

Le changement entre concurrents est interdit sous peine de mise hors course des deux concurrents.

Les concurrents ne terminant pas le cyclo-cross seront classés dans l'ordre inverse des chutes ou des abandons. Les concurrents qui ne prennent pas le départ de l'épreuve de sprint ou qui l'abandonnent seront classés dernier de cette épreuve, et pourront participer à l'épreuve sur route.

Article 5 – Maillot

Les départements pourront faire porter à leurs coureurs les maillots de sélection départementale. Dans ce cas, toute l'équipe devra porter le même maillot. Le cas échéant, les participants porteront le maillot de leur club ou le maillot distinctif du Trophée de France.

Article 6 – Classement

Tous les classements se feront aux points avec le barème joint en annexe, par catégorie et par épreuve. En cas de coureurs ex aequo, les points qui leur seront attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage des points.

Pour les épreuves de sprint, cyclo-cross et route les points marqués correspondront au barème 1 et pour l'épreuve mécanique au barème 2.

En cas d'égalité au classement général, les concurrents seront départagés par les meilleures places obtenues dans les épreuves (place de premier, de deuxième, etc.). Lorsque toutes les possibilités de départager d'éventuels ex-aequo auront épuisées, l'épreuve la plus longue (route) sera prépondérante. Les 1^{er} (ère) classés(es) de chaque catégorie seront qualifiés pour le Trophée de France. Le 2^{ème} coureur qualifié pour le TFJC sera choisi par la Commission des Jeunes, qui se réserve la possibilité de sélectionner soit le 2^{ème} classé de la catégorie, soit un coureur qui aurait été victime d'un incident dans une des quatre épreuves. La décision prise se fera dans l'intérêt de notre Comité, afin de présenter au TFJC une équipe de très bon niveau.

En cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs sélectionnés, il sera fait appel aux coureurs suivants dans l'ordre du classement. Ces coureurs sélectionnés sont invités à participer à une journée de formation qui aura lieu le 3^{ème} samedi du mois de juin.

Récompenses

Par catégorie aux trois premiers garçons et aux trois premières filles :

- 1^{er} : 1 bouquet + un Trophée + un écusson
- 2^{ème} : 1 médaille d'argent
- 3^{ème} : 1 médaille de bronze.
-

Article 7 – Composition du Jury

- 3 commissaires désignés par la Commission des Jeunes
- Le Président du Comité Régional ou son représentant
- Le Président de la Commission Jeunes ou son représentant
- En cas de contestation, seul le responsable de chaque équipe de club sera habilité à contacter le jury.
- Des commissaires complémentaires seront désignés par la commission des commissaires pour juger les différentes épreuves.



Annexe : Barèmes de points.

Barème 1	
Place	Points
1	400
2	385
3	370
4	355
5	340
6	325
7	310
8	295
9	280
10	271
11	262
12	253
13	244
14	235
15	226
16	217
17	208
18	199
19	190
20	181
21	172
22	163
23	154
24	145
25	136
26	133
27	130
28	127
29	124
30	121
31	118
32	115
33	112
34	109
35	106
36	103
37	100
38	97
39	94
40	91

Barème 2	
Place	Points
1	100
2	96
3	92
4	88
5	84
6	80
7	76
8	72
9	68
10	66
11	64
12	62
13	60
14	58
15	56
16	54
17	52
18	50
19	48
20	46
21	44
22	42
23	40
24	38
25	36
26	35
27	34
28	33
29	32
30	31
31	30
32	29
33	28
34	27
35	26
36	25
37	24
38	23
39	22
40	21